



L'Info-Net Chèvre

Par le Syndicat des producteurs de chèvres du Québec

15 Janvier 2013

Volume 1, numéro 9

Dans ce numéro

- Mot du président par Robert Camden
- Mot du comité lait -Achat de contrats
- Mot du comité Mohair
- Mot du comité boucherie
- Capsules vidéo et Facebook
- Notes
- Nouveau directeur

POUR NOUS CONTACTER

Syndicat des producteurs
de chèvres du Québec

555, boulevard Roland-
Therrien, Longueuil (Qc)
J4H 4E7

450-679-0540, poste 8548
chevres@upa.qc.ca

SITE INTERNET

<http://www.chevreduquebec.com/>

Mot du président

Je tiens à féliciter tous les producteurs qui se sont déplacé pour assister à leur assemblée générale annuelle. Votre dévouement envers votre syndicat démontre votre foi en lui, ainsi qu'en votre production. J'aime bien considérer le Syndicat comme notre principal outil de travail. Il est un important cheval de bataille étant donné l'ampleur de ses responsabilités et les nombreux projets qu'il réalise et fait progresser. D'un autre côté, je constate les nombreuses absences. En effet, sur des centaines de producteurs, seulement une trentaine d'entre vous se sont manifesté. C'est un phénomène marquant, puisque le syndicat qui vous représente applique dorénavant la convention et effectue la négociation de votre paie de lait. Il est votre outil pour faire la mise en marché de tout produit visé quel qu'il soit. Je suis surpris qu'autant de producteurs se sentent à l'aise de permettre qu'une faible proportion de leurs confrères choisissent à leur place ce qui est à déterminer pour l'avenir de la production caprine et qui affectera chaque entreprise au cours des années à venir. L'assemblée générale annuelle est la place où la population générale des producteurs de chèvres peut faire entendre sa voix et agir sur son avenir. Il est donc primordial d'être rigoureux et d'y assister. Cette journée indispensable favorise les échanges et amène le secteur caprin à adopter une vision commune afin que nous puissions tous accéder à un futur prospère. Voici donc mon souhait pour l'année à venir : que l'assistance des producteurs de chèvre soit plus importante à l'assemblée générale annuelle !

En perspective, l'année a été très pénible pour plusieurs. Des coupures de contrat dans le domaine laitier, une sécheresse et des hausses de coûts de la moulée pour tous les secteurs. Le SPCQ a eu beaucoup de changements de personnel. Malgré le fait qu'il est impossible pour votre syndicat de tempérer tous les problèmes liés aux coûts d'alimentation, nous pouvons vous suggérer des pistes de solutions. Parmi celles-ci, les groupes conseils peuvent vous permettre de changer vos rations alimentaires et optimiser votre production. Le syndicat n'a pas de baguette magique et ne détient pas la science absolue. Donc, nous ne pouvons pas augmenter vos contrats de lait, mais nous pouvons dans la mesure du possible partager cette ressource limitée de manière équitable, afin que nous soyons le plus solidaire possible. La convention de mise en marché du lait demeure un outil important. Un outil comportant ses forces et ses faiblesses, donc imparfait de nature. Ceci étant dit, il est possible d'améliorer la situation dans sa réalité, si tous choisissent de la considérer.

Votre syndicat est justement ça, VOTRE syndicat, il vous représente et se compose essentiellement de vos semblables, des producteurs de chèvre. Un

petit rappel : chaque année, lors d'une rencontre, soit l'assemblée générale, des producteurs sont élus de manière démocratique pour représenter le secteur caprin québécois. Ces personnes élues prennent des décisions à votre place et au meilleur de leur jugement pour l'intérêt de la production québécoise. C'est pourquoi, parfois il y a des discordances entre les idées de producteurs et celles du syndicat. De plus, le syndicat représente les trois secteurs de production. Il doit s'investir et veiller à leur bon développement et fonctionnement. Nous savons tous que l'union fait la force, c'est par ce même principe que nous sommes tous réunis pour fonctionner ainsi.

Vue de manière individuelle, il n'est pas toujours facile de comprendre la réalité de chaque production, et les défis qu'elle doit relever à court et à long terme. Plusieurs questions sont soulevées : ce que ça comprend, ce que ça engendre et pourquoi mettre l'argent dans ce secteur plutôt que dans un autre. Pourquoi le secteur boucherie supporterait le laitier, ou le mohair? Pourquoi le laitier investirait-il de l'argent dans les autres secteurs? Ce sont toutes d'excellentes questions. La décision de regrouper les trois secteurs chèvre a été prise, afin d'obtenir de meilleurs bénéfices non seulement pour un secteur, mais pour tous les secteurs et donc, tous les producteurs. Elle n'est pas toujours bien saisie en ce moment. La question revient souvent : pourquoi le secteur laitier, le gagnepain du syndicat, allouerait des fonds pour structurer le secteur boucherie. Elle devient plus évidente lorsqu'on perçoit l'image dans son ensemble. Il y a eu un temps où l'inverse s'est produit. Le secteur laitier a pu avancer et être ce qu'il est aujourd'hui grâce aux fonds que détenait le secteur de la boucherie. Il ne faut pas non plus passer sous silence l'appui du mohair qui a eu lieu l'année précédente pour le site internet. Tous en profiteront! Par ailleurs, indissociables sont boucherie et animaux de réforme. Si le prix qu'on reçoit côté laitier pour les chèvres de réforme pourrait être stabilisé et même bonifié par le biais de contrats, il me semble que cela représente un bon investissement. Et les chevreaux de lait dans tout cela? Chaque chose en son temps, mais il faut commencer à quelque part. Votre syndicat a besoin de votre compréhension et encore plus de votre support dans cette décision.

Lors de l'assemblée générale, plusieurs points ont été soulevés quant à l'insatisfaction du travail accompli par le syndicat. Les points ont été retenus et nous travaillons présentement sur vos demandes, afin de répondre le plus possible aux désirs des producteurs. Nos actions sont maintenant teintées de vos commentaires constructifs. J'en profite également pour vous inviter à continuer dans ce sens. Cependant, les besoins immédiats des producteurs constituent notre priorité sur l'ensemble de nos tâches. Avant tout, nous sommes solidaires avec vous, et pour vous. Lorsqu'un ou des producteurs sont en besoin, nous serons présents autant que nous sommes capables de le faire et ce, à l'intérieur de notre mandat et de nos règlements.

Je tiens à souligner les onze années de dévouement de notre président sortant monsieur Guillaume Bouchard. Son temps passé au sein du syndicat a été grandement appréciée. Nous sommes tous rassurés de savoir que même s'il n'est plus siégeant sur un poste du syndicat, nous profiterons de sa présence parmi nous en tant que producteur et ami.

Robert Camden

Mot du comité lait

Bonjour à tous, depuis l'AGA du 19 octobre dernier nous avons un nouveau comité lait composé de : Jean-Philippe Jolin, 2e mandat, Emmanuelle Michaud 2^e mandat, Charles Couture, Sylvie Girard et Marie Vaillancourt coordonnatrice. Nous remercions Emmanuelle Michaud pour son excellent travail comme coordonnatrice.

Nous avons bien reçu la majorité des annexes 4 avant le 15 novembre 2012. Merci à tous pour votre bonne collaboration. Ainsi nous avons pu envoyer les annexes 1 indiquant votre volume préliminaire pour l'année 2013. Le calcul officiel sera fait pour la mi-février 2013 et les contrats signés au 28 février 2013.

Le 18 décembre dernier, nous avons rencontré les acheteurs Saputo, Damafro, Liberté, Mme Chèvre, Agropur pour une réunion annuelle. Il a été discuté de plusieurs points :

- Pour l'article 5.3.b et 5.3.d, il y a amendement pour l'année de référence 2014, le pourcentage accordé sera de 90% à 105% au lieu de 95% à 105% sur le volume de lait livré à l'acheteur.

- Pour les années à venir, la demande en lait des acheteurs sera stable. Il n'y a pas de croissance dans la demande du consommateur, de plus le marché américain est comblé par une forte importation de caillé congelé provenant de l'Europe à des coûts moindres.

- Les acheteurs priorisent l'achat du lait au Québec avant de demander du lait en Ontario.

- Nous leur avons mentionné que nous travaillerons cette année à améliorer la qualité du lait : par des journées d'informations aux producteurs, par l'uniformité des échantillons pris aux ramassages et par la transmission des résultats aux laiteries et aux mandataires/transporteurs. M. Valiquette de Liberté nous a mentionné qu'il a reçu cette année par les producteurs une belle qualité de lait. Merci pour votre bon travail, continuez comme ça.

Point très important concernant les contrats de lait.

Dans la convention, il n'y a aucun point mentionnant un prix attaché ou aucune valeur marchande relié à un contrat de lait.

Avant de faire un achat d'un troupeau de chèvres avec un contrat de lait, SVP vous référer au SPCQ afin de valider le contrat de lait.

Il y a beaucoup de facteurs qui entrent en jeu : la possibilité de produire le lait pour l'année entière, est-ce que la laiterie veut honorer le contrat avec le nouvel acheteur, la possibilité de livrer le lait?

Pour votre information, il y a sûrement des gens qui peuvent vous demander : Pourquoi les fromages artisanaux québécois sont-ils si chers? Comment se fait-il qu'ils aient souvent un prix plus élevé que les fromages fins importés? Réponse selon « la semaine verte » samedi 17 décembre 2012: Quatre facteurs :

- Le coût de la matière première est moins élevé en France qu'ici.
- Les producteurs Français en région sont soutenus par l'état.
- La France soutient l'exportation des fromages.
- Les productions sont faites à gros volume par AOC (appellation d'origine contrôlée) pour une région, ils fabriquent tous le même type de fromage. Présentement dans la région du Juras, il y a 3000 fermes fabriquant le fromage Le Comté. Il y a donc partage des dépenses et des frais d'exportation...

Votre comité lait vous souhaite une excellente année laitière 2013!!!

Marie Vaillancourt

Coordonatrice comité lait

Mot du comité Mohair

À titre de président de l'AECAPSQ et de coordonnateur du Comité mohair, j'aimerais remercier, en cette fin d'année 2012, tous les éleveuses et éleveurs de chèvres angoras qui se sont impliqués en cours d'année pour promouvoir cette noble race et vanter les vertus du mohair, sa luxueuse toison. Mes remerciements vont aussi, et plus spécifiquement, à Normand Legault, notre ancien président, qui a su rallier les membres autour de projets collectifs de production et de transformation du mohair.

Sans contredit son projet le plus rassembleur fut celui de la mission exploratoire en France en janvier dernier. Cette mission a permis à six membres de l'association de rencontrer des éleveurs angoras dans les régions d'Ariège et des Basses Pyrénées et de voir le fonctionnement de la SICA Mohair basée à Castres à travers son réseau de transformateurs (façonniers) de mohair. Les participants de la délégation, dont je faisais parti, ont produit un compte-rendu des visites effectuées et énuméré des pistes intéressantes de développement pour le Québec. Ce compte-rendu est disponible sur demande auprès du secrétariat de l'association. Les résultats de cette mission exploratoire sont extrêmement importants puisqu'ils mènent à un autre grand projet qui mobilisera l'essentiel des activités de l'association en 2013, à savoir un projet d'étude d'opportunité de transformation collective du mohair au Québec. Ce projet, mené avec un consultant externe, sera réalisé en début d'année et ses résultats vous seront communiqués au printemps lors de notre prochaine assemblée générale

annuelle.

Sur ce, je vous souhaite de très joyeuses Fêtes et la meilleure des santés pour l'année qui s'en vient... et je vous invite à me contacter si vous avez des préoccupations dont vous aimeriez me faire part personnellement : pilote.regis@yahoo.com

Régis Pilote
Coordonnateur comité Mohair

Mot du comité Boucherie

D'abord, je tiens à remercier M. Dave Bérubé pour tout le travail accompli en tant que coordonnateur et nous lui souhaitons beaucoup de succès dans ses nouveaux projets. J'ai accepté de relever le défi en tant que coordonnatrice et j'espère pouvoir faire avancer les différents dossiers de bonne façon. Je tiens également à remercier les différents intervenants lors de la journée de formation du 10 novembre 2012. Les sujets abordés tout au long de la journée, que ce soit l'amélioration de la productivité et la performance de la production caprine par l'hybridation (M. André Charest), la qualité de la viande de chevreau (Mme Marie-Ève Brassard), l'approvisionnement du marché à l'année par les techniques désaisonnalisées (Mme Manon Lepage) et l'état de la situation du programme d'évaluation des performances (Mme Catherine Michaud) vont nous permettre, je l'espère d'atteindre une meilleure rentabilité au sein de nos entreprises. Il faut retenir de cette journée « on ne peut gérer ce qu'on ne peut mesurer ». Le comité boucherie travaille actuellement sur un projet de mise en marché. Vous recevrez sous peu la déclaration annuelle, il serait souhaitable que les producteurs, prennent quelques instants pour la remplir et nous la retourner. La déclaration annuelle, pour le comité boucherie, est un outil de gestion nous permettant d'amorcer un projet de mise en marché avec d'éventuel acheteur. Le site internet renouvelé, il sera utilisé en tant que portail pour tous les producteurs. Il est déjà plus axé sur les consommateurs...

Le projet de classification, lui, a pour but de cibler les besoins du marché et de récompenser les producteurs qui les atteint. Par exemple, si les besoins en carcasse de chevreaux seraient de 45 kg pour le chevreau lourd et puis une épaisseur de gras d'un certain type... La classification va diriger les producteurs à produire ce type d'animaux d'élevage pour combler les besoins avec un animal uniformisé. Le projet utilisera l'expertise du secteur du mouton pour l'agneau lourd et ce, sans réinventer la roue, nous allons de l'avant avec un projet pour le chevreau. Une fois les besoins du marché connu, on pourra donc former des classificateurs déjà existant pour le secteur de l'agneau et les utiliser pour les chevreaux. Ainsi on économisera sur les frais de main d'œuvre et de gestion sans compromettre l'objectif primaire.

Quant à la traçabilité, c'est un dossier très important pour le secteur boucherie. Ce dernier permet une identification des carcasses lors de la classification, une paie des producteurs, du temps économisé aux encans ainsi qu'une capacité à retracer les animaux jusqu'à la ferme d'origine. Le conseil d'administration va

travailler cette année sur ce dossier avec les trois comités dont la boucherie pour justement arriver à la mise en place d'un système compréhensif, efficace et ciblé.

En même temps les besoins des producteurs seront pris en considération en travaillant avec la RECBQ et la SECLRQ (AECAPSQ étant déjà sur le CA et le CB du syndicat)

Pour la semi annuelle, nous pourrons vous informer sur l'avancement des différents projets du comité boucherie. Le suivi de la déclaration annuelle, outil primordial pour amorcer le projet de mise en marché.

Le comité boucherie vous souhaite une bonne année 2013.

Christiane Fournier
Coordonnatrice comité boucherie

Capsules vidéo et Facebook

Bientôt, vous aurez le plaisir de visionner des capsules vidéos qui ont été réalisées sur des fermes de nos membres, et qui mettent en vedette les produits québécois de la chèvre. Nous vous tiendrons au courant via le site internet et notre nouvelle page Facebook. D'ailleurs, devenez amis avec le SPCQ pour partager vos idées, photos et questions ou simplement pour vous tenir au courant des dernières nouvelles.

Notes

À surveiller :

Puisque l'année passée, il n'a pas pu y avoir une rencontre semi-annuelle. Ceci dû au fait du contexte difficile du syndicat. Cette année, il nous fait plaisir de vous annoncer qu'il y aura belle et bien une assemblée semi-annuelle. Il y aura beaucoup de pain sur la planche pour les secteurs lait et boucherie et je souhaite que tous se présentent pour faire avancer nos divers secteurs. Plus d'informations suivront dans les communications à venir.

Report de la décision sur les prix de soutien

Le conseil d'administration de la commission canadienne du lait (CCL) a décidé de retarder sa décision sur les prix de soutien. La CCL discute avec les membres de l'industrie laitière canadienne des questions qui touchent surtout le Développement du marché des produits laitiers du Canada. Lorsque la décision sur les prix sera prise, la CCL entend donner un préavis d'au moins 45 jours à l'industrie. La prochaine décision sur l'établissement des prix entrera donc en vigueur après le 1^{er} février 2013

Nouveau directeur

Prenez note que depuis la fin 2012, le syndicat a embauché un nouveau directeur, M. Anass Soussi. Nous sommes convaincus que ce dernier a les compétences requises pour mener à bien les projets du SPCQ. Nous le constatons déjà avec les contrats de lait qui avancent bien. Bienvenue M. Soussi!

Cette publication est rendu disponible grâce à la participation financière du MAPAQ dans le cadre du programme d'appui financier aux regroupements et aux associations de producteurs désignés.